

Bilan Carbone

L'énergie éolienne contribue à la **réduction des émissions de gaz à effet de serre**, car son processus de production électrique ne génère ni déchet ni gaz à effet de serre.
Selon le mode de calcul utilisé, **il faut entre 2, 4 et 8 mois d'exploitation pour compenser les émissions de CO₂ engendrées sur l'ensemble du processus de fabrication de l'éolienne**. Les 20 ans d'exploitation suivants conduisent donc à un bilan carbone positif permettant de compenser d'autres émissions de CO₂.

Comparaisons (en nombre) des infrastructures en France :

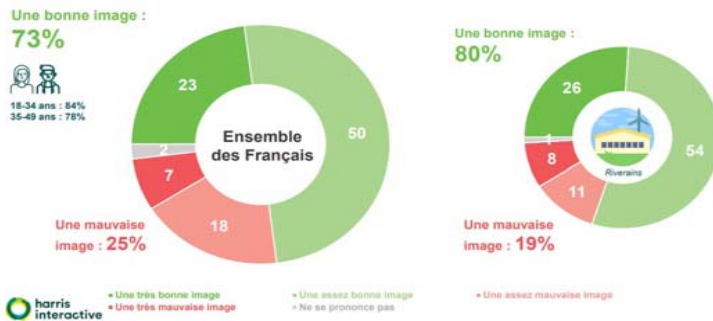


L'éolien et l'immobilier

L'implantation d'un parc éolien n'a aucun impact sur les critères de valorisation objectifs d'un bien (localisation, surface habitable, nombre de chambres, isolation, type de chauffage...). Différentes études immobilières menées ces dernières années montrent que les évolutions constatées sur le prix de l'immobilier à l'échelle locale sont avant tout influencées par les tendances nationales ainsi que par l'attractivité de la commune (présences de services, terrains attractifs...). Par exemple, sur la commune de Saint Fraigne (16), toutes les maisons du village du Breuil Seguin sont désormais habitées alors qu'elles ne l'étaient pas avant la construction des 6 éoliennes. **Ce village témoigne que cette énergie de proximité ne nuit ni à la location, ni à la vente des maisons, bien au contraire !**

Acceptabilité

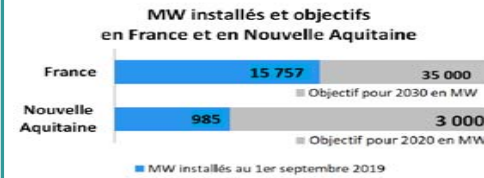
Les trois quarts des riverains et du grand public ont une **image positive** de l'éolien comme le montre l'étude menée en septembre 2018 sur le thème « Quelle image avez-vous des énergies éoliennes ? »



« Seuls 48% des riverains opposés au moment de l'installation n'ont pas changé d'avis sur l'éolien »

Source : Harris Interactive

Engagements politiques



* En France, l'objectif est d'installer 35 000 MW d'éolienne terrestre d'ici 2030. Au 1er septembre 2019, seuls 15 757 MW ont été installés.

* En région Nouvelle-Aquitaine l'objectif est d'atteindre 3000 MW d'ici 2020. Au 1er septembre 2019, seuls 985 MW ont été installés!

Source : SDES

Le gain de pouvoir d'achat pour le consommateur



Projet éolien de Mazerolles :

Viabilité environnementale & Energie locale

ÉDITO : Notre civilisation fait face à un défi majeur de son histoire : maintenir une Terre habitable pour nos enfants, dans un contexte économique, environnemental et géopolitique tendu ! Nous en avons tous la responsabilité ; ainsi nous nous devons d'agir individuellement comme collectivement. Si une minorité freine encore les alternatives, nous saluons les initiatives et projets concrets pour l'intérêt commun.

Développeur en énergies renouvelables, passionnés d'environnement, nous avons de notre côté imaginé le projet éolien de Mazerolles. Il apporte sa contribution en fournissant de l'électricité propre et totalement renouvelable . C'est aussi votre projet ! Il a besoin de vous, de vos convictions, de votre implication !

Présentation de la société



Volkswind France développe, construit, exploite et réalise la maintenance de parcs éoliens.

Les parcs développés par Volkswind alimentent l'équivalent des besoins électriques de la population d'une ville comme Nantes.

Volkswind est N°1 du dernier appel d'offre concernant la vente d'électricité d'origine éolienne en France.

L'énergie éolienne

- * L'énergie éolienne est totalement propre, réversible et sûre. Elle n'engage pas l'avenir des sites où elle s'installe, car 100% de la surface redeviendra cultivable.
- * Après l'hydroélectricité, c'est l'énergie renouvelable la plus économique à produire (seulement 0,063 €/kWh produit, c'est moitié moins cher que les centrales EPR).
- * L'énergie éolienne a couvert 6,3 % de la consommation électrique nationale entre juin 2018 et juin 2019.

INVITATION à l'Exposition en mairie de Mazerolles, à la découverte du projet éolien :

Le mercredi 30 Octobre de 10h à 13h,
Le mercredi 13 Novembre de 14h à 17h

Venez vous informer et échanger

Donnez votre avis

Vos questions et vos remarques sont importantes.

Vous pouvez nous les transmettre par courrier ou nous envoyer un email aux adresses reprises en page 4.

Nom, Prénom :

Adresse :

Tél, mail :

Vos remarques et/ou questions:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Site web : Retrouvez toutes les informations du projet sur le site:

<http://parc-eolien-mazerolles.fr>

VOS CONTACTS PRIVILÉGIÉS

Anthony MOREAU
Chargé de développement
anthony.moreau@volkswind.com

Guillaume CABEL
Chargé d'études
guillaume.cabel@volkswind.com

VOLKSWIND France Centre Régional de Limoges

Aéroport de Limoges - Bellegarde
87 100 LIMOGES
Téléphone : 05 55 48 38 97
Télécopie : 05 55 08 24 41
www.volkswind.fr



Présentation du projet

La Zone d'études

- ◆ Se situe en Zone Favorable du Schéma Régional Eolien de 2012.
- ◆ Se situe à une grande distance des habitations : à plus de 600 m (la loi impose 500 m).
- ◆ Est éloignée des zones de protection environnementales Natura 2000 et ZNIEFF. La zone spéciale de conservation (ZSC) la plus proche est à plus de 3,5 km.
- ◆ A un potentiel d'environ 4 à 5 éoliennes de puissance unitaire comprise entre 4,2 et 4,5 Mégawatts (MW).
- ◆ Exemple : Pour un projet de 4 éoliennes de 4,2 MW chacune, c'est :

18 515
Personnes alimentées (chauffage inclus) sans émission polluante
 = 3 fois la population de Montmorillon (production annuelle de 42 millions de kWh)

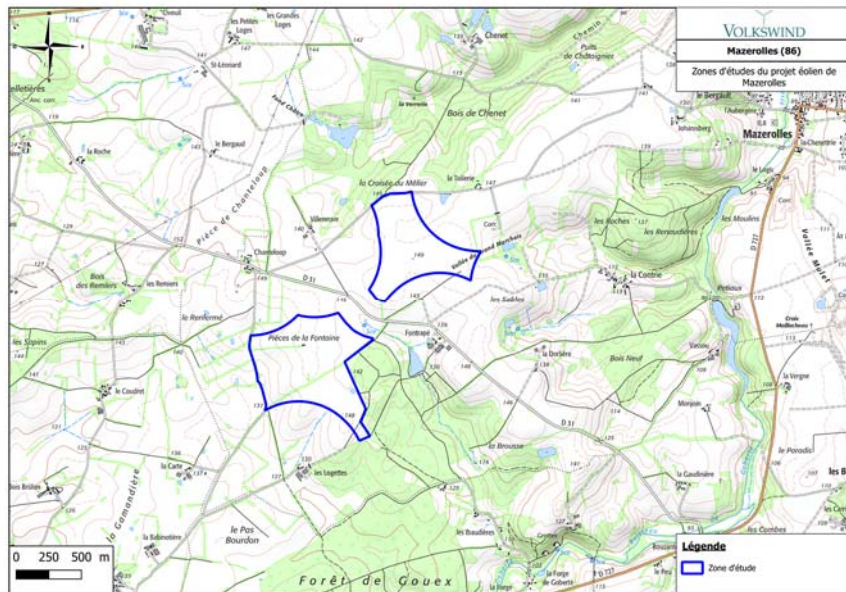


12 528
Tonnes de CO2 évitées chaque année (300g/KWh),
 soit **50 200 trajets** Lille-Marseille en voiture (Source ADEME)

158
Emplois créés en Equivalent Temps Plein (ETP) à l'échelle nationale, dont **48** en Vienne l'année de la construction.
 Puis environ **3** emplois ETP sur le département chaque année d'exploitation (Source : outil TETE développé par l'ADEME et Réseau Action Climat)

3 300 000 €
Pour les entreprises locales (travaux, BTP, réseaux, hôtellerie, restauration, ...)
252 000 €
De retombées fiscales par an estimées pour le territoire

Les différentes études menées permettront de développer un parc éolien efficace en terme de production électrique tout en respectant les richesses et les contraintes locales.



Les études

Etudes environnementales (ENVOL Environnement)

La zone présente des **sensibilités environnementales compatibles avec le futur parc éolien**.

En effet, nous tiendront compte des sensibilités particulières de certaines espèces, et des mesures de réduction adéquates qui seront mises en place.

Les travaux de construction commenceront préférentiellement en dehors de la période de nidification afin de préserver la tranquillité des oiseaux sur le site et un suivi écologique du parc sera mis en place.

Durant la phase d'exploitation, un suivi environnemental sera réalisé par un cabinet spécialisé les trois premières années de fonctionnement puis tous les 10 ans, à savoir :

- * Un suivi de l'évolution de la flore et des habitats naturels des différentes espèces,
- * Un suivi de l'activité des chauves-souris par enregistrements continus à hauteur de nacelle,
- * Un suivi du comportement de l'avifaune,
- * Des prospections au sol, de chauves-souris et oiseaux, conformément au protocole national 2018 de suivi des parcs éoliens terrestres.

Etudes acoustiques (EREA Ingénierie)

Des acousticiens ont effectués des relevés sur site afin de mesurer les niveaux sonores ambiants sans les éoliennes. Ensuite, ils modéliseront la diffusion acoustique depuis chaque éolienne. Et enfin, ils s'assureront que **le niveau sonore perçu au niveau des habitations respecte bien la réglementation française (la plus stricte d'Europe)**.

Après construction du parc, un acousticien viendra faire de nouvelles mesures pour vérifier que les éoliennes respectent totalement la réglementation.

L'énergie éolienne n'a pas d'impact sur la santé.



« Aucune maladie ni infirmité ne semble être imputée au fonctionnement des éoliennes. »

Source : Académie Nationale de Médecine, 3 mai 2017

Le son produit par les éoliennes mis hors de cause.



Les émissions acoustiques audibles des éoliennes sont « très en deçà de celles de la vie courante ».

En tout état de cause, elles ne peuvent pas être à l'origine de troubles physiques.

Source : Académie Nationale de Médecine, 3 mai 2017

« Il n'existe pas de risque sanitaire pour les riverains spécifiquement liés à leur exposition à la part non audible des émissions sonores des éoliennes (infrasons) » Source : ANSES, 14 février 2017

Source : France Energie Eolienne

Etudes paysagères (Aqence COUASNON)

Plusieurs scénarios d'implantation sont comparés. Lors de l'exposition, le scénario optimal réunissant les meilleures qualités environnementales, acoustiques et paysagères sera présenté.

Les étapes du projet

